



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE PARIS

Correspondance : 1-3 Rue de la Poterie - 93200 SAINT DENIS

Téléphone : 01 48 09 21 45

Courriel : secretariat@paristt.com - Site Internet : www.paristt.com

PROCES-VERBAL DE REUNION DU COMITE DIRECTEUR du 6 janvier 2016

BUREAU	Prés.	COMITE	Prés.	INVITES	Prés.
David PRÉVÉRAL, président	X	Jean-Pierre GUILLARD	X	François DANIEL	X
Jean MONTAGUT, vice-président	X	Pierre PEREZ	X	Arnaud GALAIS	Exc.
Fabrice DUCORDEAU, trésorier	Exc.	Christian ROUSSEAU	Exc.		
Erik HAENEL, trésorier adjoint	Exc.	Benoît VAN ES	Exc.		
Jacques HARBONN, secrétaire	Exc.	Gérard SALIOU	X		
Ronald MUGWANYA, secrétaire adjoint	X	François COTARD	X		
Marc-Olivier GELLER, membre	X				

1. Approbation du PV du Comité Directeur du 05 octobre 2015

David PRÉVÉRAL souhaite la bienvenue à François COTARD à sa première réunion du Comité Directeur. Le président annonce qu'il est très pris au niveau professionnel et demande à tout le monde de s'impliquer davantage pour le comité.

A part le compte rendu sur les mini coms qu'Arnaud GALAIS devait faire ultérieurement, le PV a été approuvé à l'unanimité

2. Point sur la 2^{ème} phase (démarrage, compétitions)

François DANIEL fait le point : Les poules sont faites et sont en phase de vérification. Il se charge d'envoyer le fichier aux clubs le lendemain pour la compétition de mercredi pour les masculins, et celui pour la compétition féminine serait envoyé le vendredi pour la compétition du samedi d'après. Toute la procédure est dans les délais, dit-il.

Le Bernard Jeu : François DANIEL et François COTARD s'en sont occupés pendant les vacances dans un cadre du bénévolat.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE PARIS

Correspondance : 1-3 Rue de la Poterie - 93200 SAINT DENIS

Téléphone : 01 48 09 21 45

Courriel : secretariat@paristt.com - Site Internet : www.paristt.com

Les coupes : Il faudrait trouver quelqu'un pour les chercher.

Jean MONTAGUT demande s'il est possible d'avoir un podium. Il faudrait demander à GUILLOU qui s'occupe de la salle. Jean MONTAGUT pourrait à la rigueur demander à la ville de Paris.

Les balles : Le problème de gestion de matériels et notamment des balles est soulevé. Il s'avère qu'il y a un problème lié au stockage du matériel. David PRÉVÉRAL propose une gestion de clefs qui soit facile à appliquer. Il conviendrait de changer les cadenas et en faire un maximum de doubles et surtout éviter que les gardiens aient à garder les clefs. Pour ce faire, il faudrait en donner des copies aux responsables des différentes compétitions.

François COTARD propose un système qui permettrait d'identifier facilement les cadenas selon leur allocation. David PRÉVÉRAL propose également de réparer la sono apparemment en panne.

François COTARD propose de s'en occuper dimanche et de faire un recensement. Il nous ferait un retour sur la situation après.

Championnat Jeunes : Jean Pierre GUILLARD s'en occupe et enverra tous les documents qui y sont associés à François DANIEL par la poste.

Championnat Vétérans : Gérard SALIOU enverra une information aux clubs afin de connaître lesquels souhaiteraient inscrire de nouvelles équipes.

Jean MONTAGUT informe que la Fédération Française de Tennis de Table relance le Premier Pas Pongiste. Le Comité de Paris n'aura à gérer que les finales à condition que tout le reste soit bien organisé avec l'USEP. Le président fait une lecture sur les informations sur le Premier Pas Pongiste. Il informe également les membres d'une subvention de 10000 euros pour les actions de tennis de table. En effet, le comité pourrait y prétendre mais il faudrait d'abord vérifier auprès de la ville de Paris si cette subvention est toujours d'actualité.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE PARIS

Correspondance : 1-3 Rue de la Poterie - 93200 SAINT DENIS

Téléphone : 01 48 09 21 45

Courriel : secretariat@paristt.com - Site Internet : www.paristt.com

3. Commission Départementale d'Arbitrage

Le stage d'arbitrage s'est très bien déroulé. François DANIEL propose qu'un deuxième stage soit organisé. Il faudrait relancer les clubs s'ils sont intéressés. Ronald MUGWANYA exprime son souhait de passer la Formation de JA2 afin de pouvoir arbitrer plus régulièrement les championnats individuels départementaux. Jean MONTAGUT rappelle que le Comité peut prendre en charge les frais de ce stage pour les personnes désireuses de le faire.

4. Organisation Sportive

La Commission Sportive Départementale fera un communiqué au Comité Directeur ultérieurement.

5. Commission Sportive Départementale

François DANIEL fait le point sur les décisions prises dans des litiges et révèle le plan d'action aux clubs concernés.

Gérard SALIOU informe que côté championnat vétérans, la Jump ne se déplace pas à TT Plus.

Jean MONTAGUT s'interroge pour savoir si les souplesses annoncées pour la période des événements du 13 novembre sont terminées.

François DANIEL informe sur les nouvelles restrictions par rapport à l'accès au gymnase utilisé par les clubs de Nouvelle-France et Kellermann qui forment une entente garde républicaine. En effet, le club visiteur doit communiquer au préalable les noms des personnes qui s'introduiront dans ces locaux pour les raisons de sécurité.

6. Point Technique

David PRÉVÉRAL demande à Arnaud GALAIS de faire un compte-rendu des minicomms dans les jours à venir.

7. Point Administratif

Le Comité a décidé d'accepter la mutation exceptionnelle de l'AP 17.

A ce jour, on comptelicenciés.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE PARIS

Correspondance : 1-3 Rue de la Poterie - 93200 SAINT DENIS

Téléphone : 01 48 09 21 45

Courriel : secretariat@paristt.com - Site Internet : www.paristt.com

8. Point Financier

David PRÉVÉRAL souhaite savoir comment sont gérés les tickets restaurants. Il ne souhaite plus qu'il y ait une caisse au bureau du Comité. Tout liquide, espèces ou pièces doit être déposé à la banque.

François DANIEL informe qu'il est nécessaire qu'il ait la procuration pour lui permettre de déposer de l'argent ainsi que les chèques à la banque.

Jean MONTAGUT informe qu'il faut une assurance complémentaire pour les salariés. Cela concerne plus particulièrement Christian ROUSSEAU et Arnaud GALAIS. Le Comité propose donc l'assurance du Crédit Mutuel laquelle un autre salarié est déjà affilié car elle présente plus d'avantages. Il restera à vérifier pour ces deux salariés s'ils en ont besoin et le comité procédera à la souscription de celle-ci. Par ailleurs, le Comité a été mis en demeure par le service des impôts pour cause de déclaration non faite.

9. Questions Diverses

Il y aura une réunion à la FFTT et le Comité de Paris y est convié. Jacques HARBONN y assistera.

Concernant les vœux, il est décidé de les envoyer par courriel et ensuite envoyer les formats papier uniquement aux VIPs. Ces derniers se totalisent à une trentaine.

Sans autres questions diverses, la réunion a été C ajournée close vers 22h20.

Rédacteur :

Ronald MUGWANYA

Secrétaire Adjoint